

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Reéducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|--|---------------------|
| <input type="radio"/> Réclamation | contact@mupras.com |
| <input type="radio"/> Prise en charge | pec@mupras.com |
| <input type="radio"/> Adhésion et changement de statut | adhésion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-677507

CA
162842

Maladie

Dentaire

Optique

Autre

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

2792

Société :

Ram

Actif

Pensionnée

Autre

Nom & Prénom :

Boutia

Abdelmoulaoui

Date de naissance :

06 - 01 - 1953

Adresse :

Res. El Mansour 1637 N°4 Bd Ghazi La Rabta Casablanca

Tél. :

066303 9901

Total des frais engagés : 1495,10

Cadre réservé au Médecin

Dr. BENJELLOUN M.KAMAL

Diplômé en Diabétologie et Nutrition de Bordeaux

Diplômé en Médecine du Sport de Rennes

Diplômé en Echographie Générale de Montpellier

Résidence El Mansour N° 12 Bd. Ghazi - Casablanca

Tel: 0522 36 78 77 GSM: 06 61 32 74 20

Date de consultation :

08 JAN 2022

Nom et prénom du malade :

Boutia Abdelmoulaoui

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Pharyngitis

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'autre médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Casablanca

Le : 16/01/2022

Signature de l'adhérent(e) :

Boutia

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie

N° W21-677507

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Matricule : 2792

Nom de l'adhérent(e) : Boutia

Total des frais engagés : 1495,10

DR. BENJELLOUN EL MOSTAFA KAMAL

Omnipraticien

Diplômé en Diabétologie et Nutrition
de L'Université de Bordeaux

Membre de la Société Francophone
de Diabétologie (SFD)

Diplômé en Echographie Générale
de la Faculté de Médecine de Montpellier

Diplômé en Médecine de Sport
de la Faculté de Médecine de Rennes

Electrocardiogramme

Résidence El Mansour N° 12 - Bd. Ghandi
Cabinet : 05 22 36 78 77 - Casablanca

Urgences : 06 61 32 74 20

الدكتور بن جلون المصطفى كمال
طبب عام

حاصل على دبلوم مرض السكري والتغدية
من كلية الطب ببوردو

عضو في الجمعية الفرنسية
لداء السكري

حاصل على دبلوم الفحص بالصدى
من كلية الطب بمونبلي

حاصل على دبلوم الطب الرياضي
من كلية الطب ببرين

تخطيط القلب

إقامة المنصور رقم 12 - شارع غاندي
العيادة : 05 22 36 78 77 - الدار البيضاء

مستعجلات : 06 61 32 74 20

CASABLANCA, LE

08 JAN. 2022

الدار البيضاء، في

Benzid Abdellah mouloud
 7900 x Stoddar Fitop
 2000 x Effexor 500 mg
 1060 x Dolobid 150 mg
 DR Roufli Rosatofloral
 1 portill a sachet 3 foy

PHARMACIE DE L'ORIENT
 13, Bd Yacoub El Mansour - Casablanca
 Mme LAKHASSI TABBARA Laâbi
 Tel: 05 22 36 78 77

PHARMACIE DE L'ORIENT
 13, Bd Yacoub El Mansour - Casablanca
 Mme LAKHASSI TABBARA Laâbi
 Tel: 05 22 36 78 77

Contenu net: 150 ml

Lot: 210419
A consommer
de préférence avant le: 04/2024
PPC: 79,50 DH

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.H.1,
Aïn sebaâ Casablanca
Tavanic 500mg, cp b7
P.P.V : 205,00 DH

Adulte
 LOT : 3165
 UT. AV : 09-24
 P.P.V : 10 DH 60

Dr. BENJELLOUN M.KAMAL

Diplômé en Diabétologie et Nutrition de Bordeaux

Diplômé en Médecine de Sport de Rennes

Diplômé en Echographie Générale de Montpellier

Résidence El Mansour N° 12 Bd. Ghandi - Casablanca

Tel: 05 22 36 78 77 Gsm: 06 61 32 74 20

E-mail : drkamalbenj@yahoo.fr